

# A.G.C.

N° SIRET 444 351 589 00015

2 Rue Marius Ameline  
18500 MEHUN SUR YEVRE  
Tél. 02 48 57 49 65

<http://www.agc-semainier-mural.com>

Signature

## Vous

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

C Postal : \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

Adresse livraison

mettre une croix dans la case pour livrer à cette adresse

Adresse email : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

## Votre filleul

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

C Postal : \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

Adresse livraison

mettre une croix dans la case pour livrer à cette adresse

## Bon de commande - à expédier

Date : \_\_\_\_\_

Réf.	Désignation	Couleur p.crayon	Qté	Prix Unit.	Total
SM01	Recharge 2012		1	Parrainage	0,00€

Ordre: *A. Geoffroy*  
*ou A.G.C.*

participation frais de port recharge

2,00 €

participation frais de port recharge + support

4,90 €

Paiement : chèque  - Mandat

**Montant total**

## Double bon de commande :

à conserver ou à renvoyer avec la mention ANNULE et la date

Date : \_\_\_\_\_

Réf.	Désignation	Couleur p.crayon	Qté	Prix Unit.	Total
SM01	Recharge 2012		1	Parrainage	0,00€

Ordre: *A. Geoffroy*  
*ou A.G.C.*

participation frais de port recharge

2,00 €

participation frais de port recharge + support

4,90 €

Paiement : chèque  - Mandat

**Montant total**

Conditions de vente : Le prix indiqué s'entend pour un semainier complet (recharge + support). - Le prix du support seul est égal au prix du semainier complet moins la recharge. - La vente s'effectue après présentation du produit, par vente directe ou par correspondance. - Le parrainage, à partir de 24€ d'achat, vous fait bénéficier de la gratuité, soit de votre recharge de l'année en cours, soit la recharge de l'année à venir. La prise en compte de la commande prend effet à réception du bon de commande signé et du paiement (chèque, mandat). - Le client dispose, conformément à la loi, de 7 jours de réflexion pendant lesquels il pourra annuler sa commande. - Le dépôt des chèques en banque ne sera effectué qu'à après ce délai.